

## spécialité Systèmes d'Information et Gestion de Données Parcours Big-Data

Code RNCP : 29973

Code CPF : 284127

### PRESENTATION, OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

La licence professionnelle forme des professionnels aptes à mener ou à assister des projets de développement ou de gestion des données. Elle instruit à la gestion de gros volumes de données variées et non structurées, à leur analyse et, enfin, à l'interprétation des résultats. Elle permet de maîtriser des compétences en gestion des données (ETL, informatique décisionnelle, sécurité des données) et de développement informatique (développement Web, Python). Elle aborde aussi des techniques spécifiques au Big Data telles que les bases de données noSQL, les infrastructures d'analyse de données massives de type Map/Reduce, ou le data mining.

A l'issue de la formation, le(a) professionnel(le) est en capacité de :

- mettre en œuvre les concepts et techniques de la programmation
- gérer un projet de développement SI informationnel
- créer des bases de données, des datawarehouses
- analyser et restituer des données en une information opérationnelle et stratégique
- implementer des traitements statistiques

### CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- UE 0 – Enseignements fondamentaux (48h)
- UE 1 – Environnement Spécialité (126h)
- UE 2 – Informatique Développement (126)
- UE 3 – Informatique Spécialité (108)
- UE 4 - Informatique Gestion des données (102h)
- UE 5 – Projet Tuteuré (rapport et soutenance)
- UE 6 – Mise en situation professionnelle (rapport et soutenance)

### PRE-REQUIS

Le candidat doit avoir un diplôme bac+2 dans le domaine du développement informatique.

### CONTACTS CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

Gestionnaire du CFA : Christèle Grobe / [christele.grobe@formasup-ida.com](mailto:christele.grobe@formasup-ida.com)

Site de formation : IUT2 Grenoble, Département Informatique / 04 76 28 46 68

Responsable des admissions : Francis Brunet-Manquat / [alternance-info@iut2.univ-grenoble-alpes.fr](mailto:alternance-info@iut2.univ-grenoble-alpes.fr)

### VALIDATION DES ACQUIS

Les connaissances acquises sont évaluées par contrôle continu (épreuves individuelles et projets notés) et par deux restitutions (orales et écrites) du travail réalisé en entreprise.

### MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

- Les enseignements académiques sont répartis en séances dans lesquelles alternent de façon dynamique des séquences de cours, travaux dirigés et travaux pratiques. Environ 30% des enseignements sont assurés par des intervenant(e)s du monde professionnel.

- L'approche pédagogique privilégie l'apprentissage par projets, individuels et en groupe, de façon à rendre les apprenant(e)s le plus autonome possible.
- Les apprenant(e)s sont tou(te)s équipé(e)s d'un ordinateur portable personnel afin de développer leur capacité à administrer une machine et des environnements de développement. Tous les cours ont lieu dans des salles adaptées (accès Internet filaire et/ou WiFi, prises électriques individuelles).
- Le Livret Electronique d'Apprentissage sert d'interface entre l'apprenant(e), le(a) tuteur(trice) universitaire et le(a) référent(e) entreprise.

#### MODALITES D'ENSEIGNEMENT :

Présentiel / hybride si contraintes sanitaires

#### MODALITES D'EVALUATION ET DIPLOME VISE :

Contrôle continu

#### DUREE DE LA FORMATION

- Dates de formation : 12 septembre 2022 au 8 septembre 2023
- Nombre d'heures de formation : 510 heures d'enseignements généraux, professionnels, technologiques et 71 heures d'accompagnement
- Rythme d'alternance : calendrier ci-joint

#### LIEU DE FORMATION

- **Université Grenoble Alpes**
- **UFR** : IUT2 de Grenoble
- **Lieu** : 2 place Doyen Gosse, Grenoble

#### COÛT DE LA FORMATION

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti-e.

**Employeur privé** : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise.

**Employeur public** : Seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge partielle du coût de la formation via le CNFPT. Les fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation.

En cas de reste à charge, il est assumé par l'employeur de l'apprenti-e.

#### ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Référent handicap du CFA : Claudia Araujo / [claudia.araujo@formasup-ida.com](mailto:claudia.araujo@formasup-ida.com)

Référent handicap relais du site de formation : Marie-Pierre Schaeffer / [marie-pierre.schaeffer@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:marie-pierre.schaeffer@univ-grenoble-alpes.fr)

#### CONTACTS

**Responsable pédagogique** : Olivier Renault / [olivier.renault@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:olivier.renault@univ-grenoble-alpes.fr)

**Secrétariat** : Christine Neau / 04 76 28 46 68 / [christine.neau@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:christine.neau@univ-grenoble-alpes.fr)

**Site Web** : <https://www-info.iut2.univ-grenoble-alpes.fr/licence-pro-mi/>